Â

C'est ce qui ressort du rapport de synthÃ¨se de suivi de la situation des enfants et des femmes publiÃ©s par MinistÃ¨re du Plan et l'Institut de la statistique, en collaboration avec l'Unicef en mai 2011 dernier. Les provinces de l'Equateur, Maniema, Katanga et les deux KasaÃ¯ sont les plus touchÃ©es par cette pratique. Le pourcentage de femmes de 20-49 mariÃ©es avant l'Ã¢ge de 18 ans oscille entre 52 et 55.

Des indicateurs qui dÃ©montrent la gravitÃ© du phÃ©nomÃ¨ne. N'ayant pas le niveau de maturitÃ© requis pour vivre en couple, ces filles sont parfois dÃ©sorientÃ©es. Ces jeunes filles courent le risque de se retrouver dans une situation d'impuissance au sein de la maison conjugale de leur mari Ã©loignÃ©es de leurs amies du mÃªme Ã¢ge, elles sont Ã©galement sÃ©parÃ©es d'autres sources de soutien.

Cette impuissance les rend d'autant plus vulnÃ©rables Ã la maltraitance. Elles sont cependant condamnÃ©es Ã effectuer une part excessive des tÃ¢ches domestiques.

Au KasaÃ¯ Oriental, une province au centre de la RDC, plusieurs filles sont donnÃ©es en mariage par leurs parents avant l'Ã¢ge requis tel que prÃ©voit le code de la famille. N'ayant pas assez d'assises financiÃ¨res, certains parents prÃ©fÃ¨rent marier leur fille prÃ©cocement plutÃ´t que de les laisser Ã la maison avec comme risque que celles-ci s'adonnent Ã la prostitution. D'autres encore, dÃ©clarent marier leurs filles prÃ©cocement pour respecter la volontÃ© des ayants droits de la dot.

Une course Ã la dot par les ayants droit au nom de la coutume reste la cause principale des mariages prÃ©coces au KasaÃ¯- Oriental. Ne sachant pas Ã©chapper Ã cette pratique, les filles quittent trÃ¨s souvent l'Ã©cole pour Ã©viter des problÃ¨mes Ã leurs mÃ¨res qui risquent, si elles ne le font, de faire quotidiennement l'objet des querelles et de disputes des membres de la famille de leurs pÃ¨res.

La plupart du temps, elles sont mariÃ©es de force par leurs parents au nom de la coutume. Celles qui se sont mariÃ©es Ã fleur d'Ã¢ge sont soumises aux durs travaux des champs pour

la survie des foyers.

Elles sont contraintes d'Ã©lever de trÃ¨s nombreux enfants et parfois dÃ©laissÃ©es par leurs maris. Face Ã cette situation, les ONGs de droits des femmes ont pris Ã bras le corps la lutte contre le mariage prÃ©coce dans cette province.

Elles se sont investies pour la vulgarisation, dans les villages, des lois portant protection des enfants et contre les violences faites aux femmes et jeunes filles, en faisant du porte Ã porte, par des sÃ©ances de sensibilisation et des Ã©missions dans les radios locales pour dÃ©courager la pratique de mariage prÃ©coce.

Une opÃ©ration rÃ©ussi car, ces proportions diminuent au fur et Ã mesure que le niveau d'instruction de la femme et le niveau de bien-Ãªtre socio-Ã©conomique augmentent.

L'accÃ¨s facile aux livres, la construction d'Ã©coles de qualitÃ©, la gratuitÃ© des Ã©tudes prises en charge par les Ong et personnes de bonne volontÃ© du terroir et la crÃ©ation de foyers sociaux d'encadrement des filles mÃ¨res dans les milieux ruraux ont permis Ã des nombreuses filles d'aller Ã l'Ã©cole.

Source: allAfrica